

juin 2015

SAUMUR mag

www.mysaumur.fr



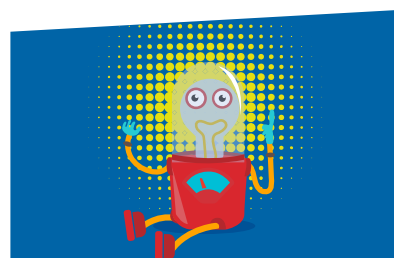
**Elmer Food Beat ouvre
la saison estivale à Saumur**



Saumur s'anime



Anjou Vélo Vintage



Sauwatt

 Ville de
SAUMUR

Ville de Saumur - Bagneux - Dampierre-sur-Loire - Saint-Hilaire-Saint-Florent - Saint-Lambert-des-Levées



actualités p 03



dossier p 06



événements p 08



retour en images p 11



Ce mois de juin qui s'achève a été intense en actualités. L'été qui arrive sera intense en animations.

C'est tout d'abord Anjou Vélo Vintage, repris par

la Ville et l'Agglo de Saumur, qui a été un réel succès. Tous les Saumurois se sont fédérés autour de cet événement : associations, clubs de cyclotourisme, bénévoles, commerçants, partenaires afin qu'il soit une réussite. Qu'il en soient remerciés.

Le « vivre ensemble » dans cette action prend tout son sens.

A peine remis de cette vague d'émotion, les Saumurois ont été nombreux à profiter du week-end de l'arrivée de l'été pour arpenter les rues de notre ville et écouter la programmation d'ensembles professionnels, préparée par la Ville, et d'amateurs, à l'occasion de la Fête de la musique.

Pour ce mandat, une de nos premières volontés, avec l'équipe municipale, a été la redynamisation et l'attractivité du centre-ville. Cela passe par un nouveau plan de stationnement favorisant la rotation des véhicules et facilitant l'accès aux commerces. C'est aussi la rue Saint-Nicolas qui a pris un nouveau visage. Ces deux projets se sont faits en pleine concertation avec les usagers et les commerçants. Un dialogue qui va se poursuivre.

L'été qui s'annonce, va voir le retour des animations avec deux pôles importants : le château et le centre-ville. La palette proposée aux Saumurois et aux touristes est riche et variée : cinéma, concerts, spectacles de rue, jeux... Gratuits ou à tout petit prix afin que chacun puisse en profiter, Saumurois, visiteurs et touristes.

La Ville a mis en place des animations. Elles s'intègrent dans les événements phare et traditionnels de l'été que sont le Festival international des musiques militaires, le Carrousel et les Grandes Tablees contribuant au rayonnement de notre cité.

Je vous souhaite un bel été festif et une bonne lecture.

Jean-Michel Marchand,
Maire de la Ville de Saumur

Hôtel de ville - Rue Molière - CS 54006

49408 Saumur cedex - Tél : 02 41 83 30 19

Directeur de la publication : Jean-Michel Marchand, Maire de Saumur

Rédacteur en chef : Bernard Lemor - **Journaliste** : Bernard Lebrech

Rédaction : Direction de la Communication - **Maquette** : Franck Fortuna

Photo de Une : Alexandre Hellebuyck - **Impression** : Imprimerie Loire

Impression, Saumur

Tirage : 5 000 exemplaires

Reproduction totale ou partielle interdite

ISSN 1279-2934

Dépôt légal à parution

Le nouveau plan de stationnement en place

Depuis le 26 mai, le nouveau plan de stationnement est en place (lire Saumur Mag d'avril). Par rapport à notre dossier du mois dernier, quelques changements sont intervenus.



Quartier de Nantilly

Nous indiquions une zone bleue autour de l'église et rue du Pressoir, Jackie Goulet, le premier adjoint en charge du dossier, indique : « Suite à une réunion avec les riverains, nous ne la ferons pas. Douze places ont été créées dont quatre arrêt-minutes. Par ailleurs le projet d'un petit parking est à l'étude. »

Cale Mayaud

Le nombre de places en zone bleue passe de 134 à 90 sur la partie Est de la cale. « Nous observerons le taux d'occupation des places en zone bleue et il est possible que nous revoyons notre copie. Le nouveau plan de stationnement n'est pas figé. Nous pourrions faire des ajustements. Notre but étant d'avoir une meilleure rotation des véhicules pour permettre aux Saumurois et aux visiteurs de fréquenter le centre-ville et les commerces. »

L'épi de faîtage du château arrive !

Après la mise en place du lanternon de l'église Saint-Pierre, c'est un spectacle encore plus impressionnant qui sera donné à voir aux Saumurois et aux touristes de passage début juillet.

Le 8 juillet, sous réserve de bonnes conditions climatiques, l'épi de faîtage de la tour Sud-Est du château sera mis en place. D'un poids de 1,5 T et d'une hauteur de 12 m, l'ouvrage sera hissé en plusieurs parties par une grue télescopique géante. L'opération sera ouverte au public dans un espace sécurisé.

Souscription en cours

L'objet de ferronnerie doré à l'or fin représente une fleur de lys décorée d'un entrelacs de végétation, elle est surmontée d'un oriflamme et intègre un paratonnerre. Il a nécessité trois mois de travaux environ, effectués par la société Adhénéo du Coudray-Macouard.



L'appel à souscription ouvert par la Ville de Saumur, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, est toujours d'actualité (*).

« Le château, si cher aux Saumurois, va pouvoir retrouver en partie la silhouette qu'on peut lui voir sur la célèbre enluminure des Très Riches Heures du Duc de Berry », précise Sophie Anguenot, l'élue en charge du projet.

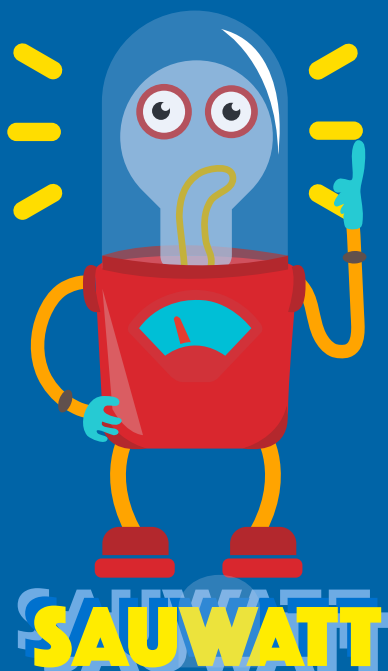
A noter que les horaires de cette journée seront disponibles, dès qu'ils seront connus précisément, sur www.mysaumur.fr.

Prochainement, c'est la tour voisine, celle dite du roi René, qui verra son sommet orné d'un oriflamme triangulaire avec pour décor une croix d'Anjou.

(*) Infos à la mairie
ou sur www.mysaumur.fr

Sauwatt dope les économies d'énergie

Dans les missions du secteur énergie de la Ville de Saumur, l'une d'elles et pas des plus anodines est la diminution de la consommation d'énergie. Une drôle de mascotte, Sauwatt, est apparue à l'hôtel de ville afin de sensibiliser les agents.



Le particulier souhaite faire des économies d'énergie, un geste pour le bien être de la Terre et aussi pour faire des économies. Il en est de même pour une collectivité locale. Profitant du Défi famille à énergie positive (*) qui a inclu pour la première fois un défi « bâtiment public », le secteur énergie de la Ville de Saumur a organisé en mars une sensibilisation des agents de l'hôtel de Ville et créé une mascotte : Sauwatt.

« Les agents sont acteurs à part entière de l'utilisation du bâtiment », explique Sophie Anguenot, élue déléguée au patrimoine. Le choix de l'hôtel de ville se justifie du fait que c'est un site énergivore et qu'il concentre un nombre important d'agents. »

Par des gestes simples (lire par ailleurs), ce sont 15 % de gain de consommation qui ont pu être réalisés.

Sensibiliser les écoliers

L'opération a eu aussi l'avantage de permettre une remontée d'informations de la part des agents demandant des choses simples tel que l'isolation de fenêtres ou bien la mise en place d'un ferme-porte sur une... porte souvent ouverte. Lors de la tournée des différents compteurs, c'est une fuite d'eau qui a été découverte permettant d'éviter une facture de 3 000 € sur une année. Nul doute que le petit Sauwatt reprendra son bâton de pèlerin pour sensibiliser les agents travaillant dans d'autres bâtiments communaux, et pourquoi pas aussi les écoliers qui apprécieront ce drôle de petit compagnon.

(*) Organisé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Région, le Département et le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

TIPI simplifie la vie des Saumurois

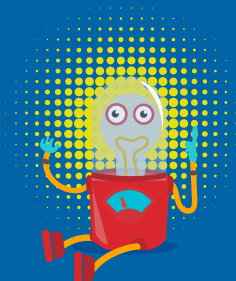
Vous venez de recevoir une facture (*) et vous souhaitez effectuer le règlement par Internet. Depuis quelques semaines c'est possible avec TIPI pour Titre Payable Par Internet.

Le site, www.tipi.budget.gouv.fr, facilite le paiement des services publics locaux en quelques clics.

Pour réaliser le paiement : se munir de l'avis de la somme à payer, saisir l'identifiant de la collectivité qui figure sur l'avis, ainsi que la référence de la dette puis régler par carte bancaire.

(*) actuellement pour les crèches, halte-garderies, centres de loisirs, EMS, AEP, cantines scolaires et l'école d'art.

Plus d'infos sur www.mysaumur mot clé TIPI



La wi-fi gratuite place de la République

A la demande de la Ville, Orange a installé un « hotspot wi-fi » devant l'hôtel de ville. Ce wi-fi public permet un accès Internet.

Comment ça marche ?

Une fois place de la République, il faut sélectionner le réseau wi-fi « Orange (non sécurisé) » dans la configuration wi-fi. La connexion entre le réseau wi-fi public offert par la Ville de Saumur et l'appareil s'établit. L'utilisateur doit alors lancer un navigateur Internet : Internet Explorer, Firefox, Safari, Google Chrome... L'internaute peut naviguer librement pendant 30 minutes (renouvelables en se reconnectant) et en illimité pour consulter les sites www.ville-saumur.fr et www.ot-saumur.fr. Pour toute difficulté, la société Orange propose une assistance par téléphone au 09 69 36 60 70.

Zones de couvertures

Elle est optimale derrière le Dôme, des angles des rues Molière et Corneille puis côté Loire et jusqu'à l'alignement de la rue Bonnemère (de la mairie jusqu'au bord du parking côté Loire). Les bancs devant le porche d'entrée de la mairie disposent donc de la couverture la plus performante.

Elle est correcte jusqu'au monument aux Morts, devant les restaurants place de la République et sur la cale Lucien-Gautier. Depuis le début du mois, une signalétique de couleur blanche est apposée sur les bancs afin de rappeler le hotspot.



Tranquillité vacances le bon réflexe !

Le dispositif « Opération tranquillité vacances » est proposé aux Saumurois tout au long de l'année et qui plus est, à l'occasion de leur absence du domicile pour les vacances estivales. Ce service, assuré par la Police nationale, est entièrement gratuit. Afin d'en bénéficier, il suffit simplement de contacter le commissariat de Saumur pour se procurer le formulaire de demande de surveillance et de le retourner dûment rempli. L'inscription peut se faire aussi en envoyant un simple courrier précisant l'adresse, la durée de l'absence et un numéro de téléphone

Renseignements et informations au commissariat de police, 415, rue du Chemin-Vert ou au 02 41 83 24 00.

Des dépôts sauvages en augmentation

Des ordures ménagères déposées au pied d'une colonne d'apport volontaire de verre, un matelas abandonné sur un

trottoir, des pneus jetés en pleine nature... Les exemples d'incivilités constatés quotidiennement par les agents de la Ville de Saumur et de Saumur Agglopropreté ne manquent pas.

Chaque semaine, le centre de transfert de Bellevue collecte 4,42 T de déchets déposés dans un lieu non prévu à cet effet. Ce nettoyage mobilise des agents au quotidien. Outre le coût financier pour la collectivité, le coût est également environnemental puisque les déchets ainsi collectés ne sont pas valorisés dans les filières de recyclage.

Les dépôts sauvages au pied des points d'apports volontaires sont, eux aussi, strictement interdits et passibles d'une contravention pouvant aller de 35 € à 1 500 €. Cet acte anti-citoyen est une véritable nuisance visuelle et sécuritaire. En effet, ils donnent une image négative de la ville et constituent notamment une gêne pour les habitants qui ne peuvent plus approcher des colonnes.

Les Saumurois doivent aussi penser à rentrer leurs poubelles qui ne présentent pas un grand attrait pour nous et les visiteurs.

Si vous constatez qu'une colonne d'apport volontaire est pleine, contactez Saumur Agglopropreté au 02 41 50 44 67.





Saumur s'anime tout l'été !

Après le succès, l'an dernier, des animations d'été en centre-ville, la programmation estivale 2015 s'étoffe. Elle se déroulera principalement au château et dans le centre-ville.



Le château

C'est la nouveauté de l'année, des concerts et du cinéma sont proposés. Côté concerts, c'est Elmer Food Beat qui débute sur la scène du château le 9 juillet. Un début qui rappellera des souvenirs à beaucoup. Sinon, la programmation se conjugue en swing et rock, passe par une formation musicale issue des 6^e Rencontres musicales d'été organisées en Val-de-Loire. C'est aussi de la chanson française avec Jil Caplan, Victoire de

la Musique 1992 et du théâtre avec le Roi Jean où les personnages, tel qu'Aléonor d'Aquitaine, ont laissé des traces en Saumurois. Autre spectacle qui devrait réunir toute la famille, les 18 chanteurs, danseurs et musiciens de Crystal s'attaqueront aux airs les plus connus des comédies musicales de ces dernières années. Du 15 au 19 juillet, le jazz aura sa « Semaine » avec pas moins de cinq groupes qui se produiront au château à 22 h 30 et en Off à 12 h 30 en centre-ville.

Le lundi, du 20 juillet au 24 août, un grand écran prendra place au pied du rempart avec vue sur la ville. Comédies, drames et film d'animation enchanteront les soirées des Saumurois et des touristes. De plus, les séances sont gratuites !

Centre-ville

Tous les jours, du 1^{er} juillet au 30 août, sauf le lundi, ce sont les concerts,

en association avec les commerçants, qui régaleront les terrasses de l'heure de l'apéro jusqu'à celle du dîner. Tous les styles et les genres musicaux sont mêlés dans ce menu à picorer sans modération. Des concerts seront aussi donnés dans quelques quartiers et communes déléguées. Du côté des rues et des places du cœur de ville, des spectacles gratuits sont offerts au public. Ils se déclinent en burlesque, improvisation, rêve, acrobatie... Là aussi tous les goûts seront confondus afin de satisfaire le plus grand nombre.

Les jeux de bois feront de leur côté leur réapparition du mardi au dimanche de 15 heures à 19 heures dans différents lieux de la ville. « Par ces actions, nous souhaitons poursuivre la redynamisation du centre-ville, explique Jackie Goulet, 1^{er} adjoint au commerce, à l'artisanat, aux animations et à la redynamisation du centre-

ville. Je souhaite que les gens aient le sentiment d'être bien reçus à Saumur et que cela leur donne le sourire. Il est aussi important de changer son image en montrant qu'elle n'est pas tournée uniquement vers les grands événements. Cette atmosphère estivale doit entraîner aussi l'envie d'achat dans nos commerces. Et l'élu de conclure, nous avons la volonté d'offrir aux touristes des animations et celle de permettre aux Saumurois d'avoir un été de qualité et accessible tant culturellement, qu'économiquement. »

L'agenda des manifestations de juillet et d'août est disponible dans les mairies de la Ville de Saumur, à l'office de tourisme et dans plusieurs lieux de dépôt, sur www.sau muranim.ville-saumur.fr et sur www.mysaumur.fr.



Les nouveautés en journée au château

Outres les collections d'Arts décoratifs et les pièces harnachement, sans oublier la beauté du lieu, les jeunes visiteurs pourront toujours partir « A l'assaut du château », un parcours -jeu qui leur est destiné. Trois nouveautés sont à noter pour cette saison. Tout d'abord, c'est l'accès au belvédère avec un guide qui est devenu possible, il s'effectue sous condition. Un panorama exceptionnel sur la ville et ses alentours attend le visiteur. Dans la salle souterraine c'est le « Sablier de lumière », un effet sons et lumières, qui va ravir les yeux et les oreilles tout en amenant le rêve. Original et familial à ne pas manquer pour voir Saumur autrement !

Réservation conseillée à l'office de tourisme
au 02 41 40 20 60



(re)découvrir Saumur à VAH



Cette année encore, le service ville d'art et d'histoire de Saumur (VAH) s'engage à proposer un programme de découvertes estivales riche et varié. Chaque jour, les visites commentées et les animations font découvrir, pour petits et grands, les hauts lieux de la ville et ses sites les plus secrets et mystérieux.

Au chapitre nouveautés, le 2 juillet, le Chamboul'Tour, une visite guidée insolite avec de drôles de personnages concoctée par l'équipe de guides de VAH. Un rendez-vous original et familial à ne pas manquer pour voir Saumur autrement.

Réservation conseillée à l'office de tourisme au 02 41 40 20 60

Les dates à retenir pour cet été saumurois

Le Festival International de Musiques Militaires

Pour son édition 2015, le Festival s'offre une belle tête d'affiche avec la participation du bagad de Lann-Bihoué. Des formations venant de Géorgie, de Grèce, du Mexique, de Pologne et de Suisse seront également présentes, de même que la musique de la Légion étrangère. Cet événement musical se déroulera les 3, 4 et dimanche 5 juillet. (*)



Braderie

Elle revient le vendredi 10 juillet place de la Bilange, rues Franklin-Roosevelt et Molière et devant les boutiques des commerçants du centre-ville. Une idée balade pour trouver le petit rien qui manque ou l'objet dont on rêve.



Fête nationale

Défilé militaire le matin, animations de Loire en musique en journée et en soirée avant le feu d'artifice tiré du quai Frégate-Latouche-Tréville et le bal place de la République. Gratuit.



Carrousel

La tradition équestre et militaire de la capitale de l'équitation présentée à travers différents tableaux. Un spectacle exceptionnel alliant des prestations équestres, militaires et des démonstrations de blindés. Deux dates à retenir : les 17 et 18 juillet. (*)



Les Grandes Tablées du saumur-champigny

Elles ont lieu les mercredi 5 et jeudi 6 août. Deux soirées festives et géantes sur la place de la République. L'occasion de déguster le saumur-champigny accompagné des produits du terroir et de saison. Une ambiance festive et conviviale rythmée par des animations musicales qui invitent à la fête. (*)



(*) Réservations et informations à l'office de tourisme ou sur www.ot-saumur.fr

www.saumuranim.ville-saumur.fr



Anjou Vélo Vintage le savoir-faire

Quatre petits mois pour organiser la manifestation d'ampleur nationale qu'est Anjou Vélo Vintage. La Ville et l'Agglo ont racheté la marque comme chacun sait. Il fallait relever le défi, il l'a été avec la collaboration d'entreprises locales, d'associations, des communes du grands saumurois et avec la complicité des commerçants et des Saumurois.





du Saumurois



3 200 participants sera le chiffre a retenir. La pluie s'est juste invitée aux différents départs le dimanche, une petite pluie fine comme un hommage aux milliers de gouttelettes de sueur qui allaient perler sur le front des participants dans un effort pas du tout vintage. Rendez-vous est pris pour l'an prochain et regard dans le rétroviseur de cette belle 5^e édition.



Nous respectons nos engagements

Et cela dans un contexte difficile avec la baisse répétée des dotations de l'Etat et dans un environnement compliqué par les lenteurs de la mise en place de la mutualisation des moyens, tant humains que matériels, avec la Communauté d'Agglomération et les autres communes.

Les collectivités locales ne sont responsables qu'à hauteur de 9 % de la dette de notre pays. Cependant, nous saluons le courage de ce gouvernement qui a décidé de réduire la dette et les déficits. Nous savons bien que nous devons participer à cet effort qui doit être équitablement réparti en fonction des moyens de chaque collectivité.

Voilà pour la situation dans laquelle nous travaillons pour trouver les équilibres budgétaires nécessaires à notre fonctionnement et aux besoins d'investissement. Et bien sûr dans le respect de nos engagements : ne pas augmenter les taux de nos impôts locaux. Nous ne l'avons pas fait en 2015. Nous ne le ferons pas en 2016. Alors, agiter l'épouvantail d'un « plan social » à la mairie, comme le font certains est irresponsable.

D'abord, il ne peut pas y avoir de plan social dans la fonction publique. Les fonctionnaires municipaux, comme les autres fonctionnaires, sont titulaires. Ces employés et agents municipaux sont indispensables au bon fonctionnement de notre collectivité, ils sont au service de leurs concitoyens. Et personne parmi les élus de la majorité ne souhaite une dégradation du service public municipal. Mais il faut regarder les chiffres avec lucidité : la masse salariale représente 18 M€, les impôts

locaux n'y contribuent qu'à hauteur de 15 M€. Il faut donc des ressources supplémentaires et/ou des dépenses moindres pour arriver à l'équilibre.

Les ressources supplémentaires, c'est l'augmentation des impôts. Nous ne le voulons pas. 1% d'impôt supplémentaire c'est 150 000 €. Alors combien faudrait-il chaque année pour compenser la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation mathématique de la masse salariale ?

Des dépenses moindres, c'est ce à quoi nous avons travaillé, élu(e)s et technicien(ne)s pour trouver des solutions pour dépenser mieux en dépensant moins.

La réorganisation de nos services qui s'achève participe à cet effort de rationalisation de nos moyens en ajustant nos dépenses à nos capacités financières. Nous regroupons des directions, nous restructurons des services, nous optimisons nos ressources en modernisant nos modes d'accueil et de communication vis-à-vis des familles. Et surtout, nous préservons, par le maintien des taux d'imposition, le pouvoir d'achat des saumuroises et des saumurois tout en maintenant un service de qualité.

Les élus d' « Agir pour tous »
majorite.municipale@ville-saumur.fr

C'est l'été, bientôt les vacances. Les grands travaux sont terminés, ou presque.

La rocade nord est fière de ses quatre voies, le tout nouveau groupe scolaire du Clos Coutard a reçu ses écoliers, la place du Clos-Grolleau (ex Jehan-Alain) est transfigurée, la rue Saint-Nicolas offre langoureusement ses pavés aux piétons,

le Dôme du théâtre symbolise le renouveau de la vocation culturelle du Saumurois. Et comment ne pas s'émerveiller devant la magnifique façade de l'église Saint-Pierre, restaurée dans toute sa splendeur par ces artistes sculpteurs de pierre.

Le nouvel Anjou Vélo Vintage a fait le plein, tant mieux. Bientôt le festival des Musiques Militaires, les spectacles du Château, le Carrousel, et puis les Grandes Tablées... Oui l'été est bien là ! Les touristes ne vont pas tarder à arriver. Souhaitons qu'ils soient nombreux et enchantés de leur séjour.

Très bonnes vacances à toutes et tous.

Les élus de « Saumur en mouvement »
michel.apchin@ville-saumur.fr

Tribune non transmise.

L'élue de « Rassemblons nos énergies »
didier.philippe@ville-saumur.fr

Je suis à la disposition des Saumuroises et Saumurois qui peuvent me contacter par mail. Un bel été à tous !

L'élue de « Saumur Bleu Marine »
monique.lieumont-briand@ville-saumur.fr



Saumur et la CCI unis pour le développement économique

Le maire de Saumur, Jean-Michel Marchand et le vice-Président de la CCI de Maine-et-Loire, Eric Grellier ont signé le 7 mai, en présence de Jackie Goulet, 1^{er} adjoint délégué aux commerces et à l'artisanat, une convention de partenariat, officialisant ainsi leurs relations en faveur du développement économique du territoire.

La Légion d'honneur pour Paul Gilbert

A l'issue de la commémoration des 70 ans de la victoire du 8 mai 1945, Paul Gilbert (93 ans) a reçu des mains du sous-préfet Jean-Yves Lallart, la Légion d'honneur. La cérémonie s'est déroulée dans la salle des mariages en présence de Jean-Michel Marchand qui a félicité le nouveau promu. Paul Gilbert est un ancien de la 2^e DB commandée par le général Leclerc et à participé à la libération de Paris.



Légion d'honneur



Saint-Pierre

Saint-Pierre dévoilée

Après la remise en place de son lanternon (lire Saumur Mag de mai), l'église Saint-Pierre a été dépouillée de son échafaudage. La façade se laisse admirée par les Saumurois et les touristes. L'édifice devrait rouvrir au public à la fin de l'année.



Jeunes Talents

Les jeunes Saumurois ont du talent

Curieux de découvrir le potentiel de talents des jeunes saumurois, les visiteurs, tout âge confondu, étaient au rendez-vous de cette édition du festival Jeunes Talents le 30 mai. Une réelle réussite pour cet événement qui s'est clôturé par trois concerts gratuits : les Amants de Lune, Tchaky Family et Les Passagers du Gawenn.

Plus d'infos en images et vidéo sur www.mysaumur.fr

Le jeu est roi au Breil

Près de 3 000 personnes sont venues jouer à l'espace du Breil à l'occasion de la 8^e édition de Venez Jouer. Les 5, 6 et 7 juin ont été trois jours d'animations, de découvertes, de jeux et de rires... Jeunes et moins jeunes en redemandant.



Venez Jouer

Agenda

JUIN

DIMANCHE 28



Brocante

Paradis des chineurs et des promeneurs, la brocante du Théâtre pose ses étals toute la journée place de la Bilane et rue Franklin-Roosevelt. Prochaines dates de l'été : le 26 juillet et le 23 août.

JUILLET

SAMEDI 4



Jazz Bulles

Jazz et fines bulles sont au programme des caves Gratien & Meyer. Un moment de divertissement au son des mélodies jazzy, une coupe de saumur brut à la main, pour une soirée festive en famille ou entre amis.

www.gratienmeyer.com.

SAMEDI 11

Concert

L'association des amis des orgues de Saumur propose un concert orgue et trompette avec Régis Prud'homme et Dominique David à 20 h 30, au sein de la Chapelle Notre-Dame des Ardilliers.

Tarif : 10 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

DIMANCHE 19

Cyclisme

Organisée par le Vélo Sport Saumurois, la Cyclosportive a lieu dans les rues de la Ville de Saumur dès 8 h 30 depuis le gymnase Jean-Chacun.

LES 27 ET 28



Cheval en caves

Pour la 3^e édition de « Cheval en Caves », la maison Ackerman donne rendez-vous avec Izia et ses deux chevaux, Radjah et Ockland, pour une chorégraphie teintée d'élégance et de poésie au sein d'un univers étonnant, mystérieux et vertigineux. Deux autres représentations ont lieu les 3 et 4 août.

www.ot-saumur.fr

AOÛT

DU 7 AU 8



Astronomie

L'association des Astronomes amateurs du Saumurois participe à la Nuit des étoiles. Le rendez-vous est fixé à partir de 21 heures sur l'aérodrome de Terrefort.

DIMANCHE 23

Vide-greniers

Découvrir ou redécouvrir le quartier de Fenêt en flânant et chinant au vide-greniers de l'association Vivre au Fenêt de 7 heures à 18 heures.

VENDREDI 28

Nature



À l'occasion de la Nuit européenne de la chauve-souris, la LPO Saumur propose de faire découvrir ce petit animal mystérieux et méconnu. Rendez-vous à la salle des fêtes de Dampierre-sur-Loire à 20 heures.

ANNONCE



Cet été, préservez le calme des Sturnes

Le Maine-et-Loire est le premier département d'accueil pour les populations ligériennes de Sturnes. Afin de les protéger, la préfecture a pris un arrêté de protection de biotope.

Jusqu'au 15 août, il est interdit de débarquer ou de survoler les bancs de sable de la Loire entre Saumur et Montsoreau et entre le Thourel et La Daguenière. En toute logique il est interdit d'y camper ou bien d'y faire du feu. Il faut savoir que chaque printemps, les oiseaux migrateurs reviennent visiter l'Anjou pour séjourner le temps d'effectuer leur cycle de reproduction. C'est le cas de deux espèces emblématiques, connues pour leurs pêches spectaculaires et leurs cris reconnaissables entre tous : la sterne naine et la Sterne pierregarin.



POUR PLUS D'INFOS : RENDEZ-VOUS SUR WWW.MYSAUMUR.FR ET NOS RESEAUX SOCIAUX

Bois communal

DU PETIT SOUPER



SENTIER DE
RANDONNÉE



PARCOURS
SPORTIF



AIRE DE
PIQUE-NIQUE

Avenue de l'École Nationale d'Équitation
Saint-Hilaire-Saint-Florent

MUTUELLE COMMUNALE

Une couverture **complémentaire santé**
pour tous les Saumurois



Répondez à l'enquête en ligne sur
www.ville-saumur.fr !